

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	95_CHEVALERET_75013	Numéro	75113_006_10
Adresse du site	95, rue du Chevaleret	Hauteur	R+14 (39,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ADOMA	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des trois antennes 5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/09/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/02/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes 5G utilisées lors de l'expérimentation Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse entre 2 m et 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 0° < 2V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 2V/m 5G : 0° < 2V/m ; 120° < 1V/m ; 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	45,05 m azimuts 0° et 240° ; 43,35 m azimut 120°		

Incidences visuelles

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 0°, 120° et 240° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE	15 RUE DOMREMY	R+1	NON	92m	< 1 V/m soit 0,79%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



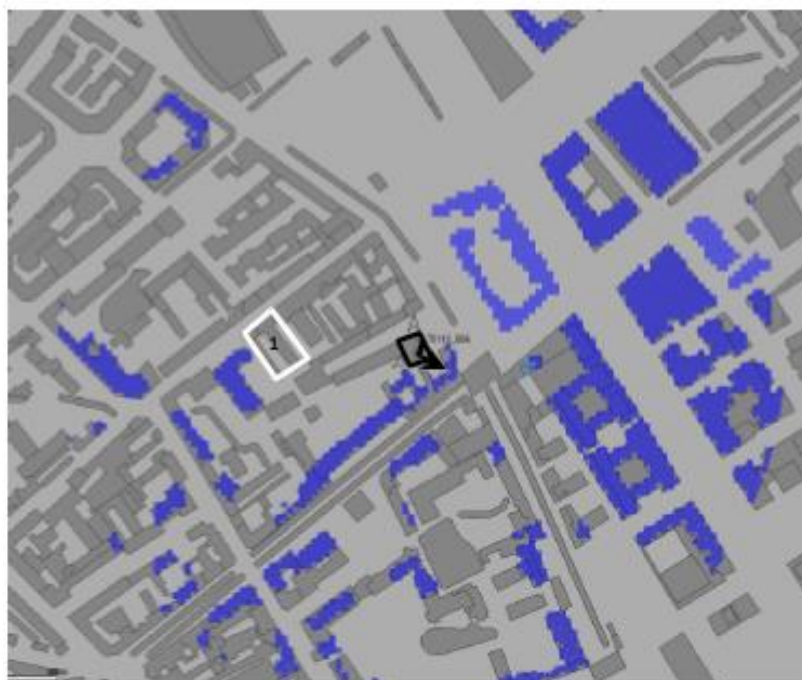
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	24 m	21 m	29 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

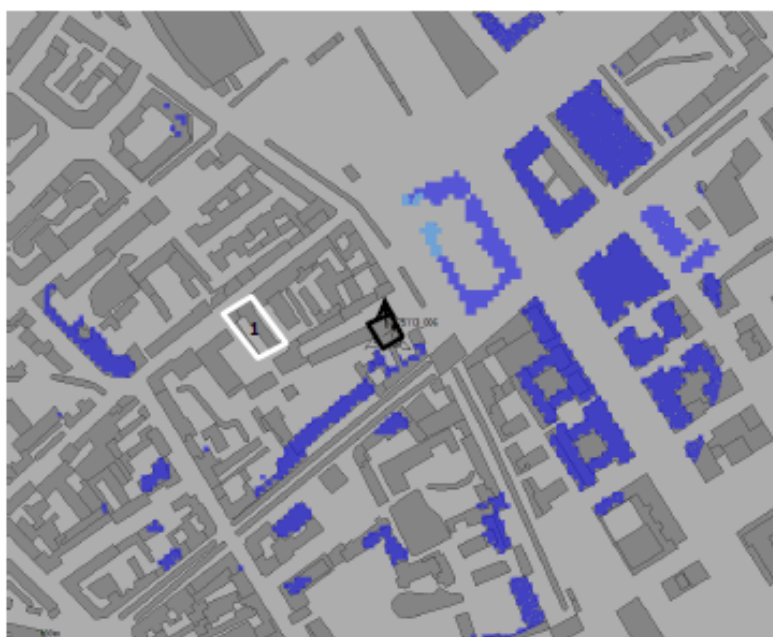
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est inférieur à 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



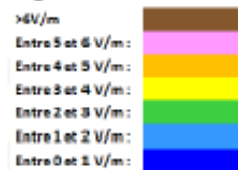
Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	Inférieur à 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	24 m	22 m	28 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

